Conseil de quartier
Pointe-de-Sainte-Foy

Procès-verbal

4e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 28 octobre 2026, à 19 h
Centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy, 965 rue Valentin, salle RC16

Présences

Membres avec droit de vote :

Sarah Sanchez	Présidente (en ligne)
Florence Boies	Vice-Présidente
François Monnou	Secrétaire
Rosalie Tohoue	Administratrice
Catherine Miranda	Administratrice
Claude Céré	Administrateur

Absences

Valérie Poirier	Administratrice
Christelle Debrauwer	Administratrice

Autres présences

Maxime Thibeault	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
Rayane Baïtiche	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
Jean-Luc Lavoie	Conseiller municipal, district Pointe-de-Sainte-Foy

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 14 personnes ont participé à l'assemblée.

Conseil de quartier
Pointe-de-Sainte-Foy

Ordre du jour

4e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 28 octobre 2026, à 19 h
Centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy, 965 rue Valentin, salle RC16

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3.	Demande d'opinion au conseil de quartier : Diminuer les marges latérales dans le secteur de la rue Léonard	19 h 05
4.	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire de mai et du compte rendu de la rencontre de septembre 2026 ■ 4.1 Affaires en découlant	19 h 15
5.	Période d'information du conseiller municipal	19 h 50
6.	Période de questions et commentaires du public	20 h 00
7.	Suivi des dossiers et affaires nouvelles ■ 7.1 Table de concertation des conseils de quartier ■ 7.2 Projet de biodiversité ■ 7.3 Sécurité routière – Chemin Saint-Louis ■ 7.4 Réaménagement du parc du Campanile	20 h 10
8.	Affaires internes ■ 8.1 Élection du poste de trésorier ■ 8.2 Formation de comités de travail ■ 8.3 Mise à jour du plan d'action	20 h 35
9.	Correspondance et trésorerie ■ 9.1 Correspondance ■ 9.2 Trésorerie	20 h 45
10	Divers	20 h 50
11.	Fin de l'assemblée	20 h 55

1. Ouverture de l'assemblée

Florence Boies ouvre l'assemblée à 19 h 05.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Florence Boies fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à apporter.

Résolution CQPSF-26-CA-22

Sur proposition de Claude Céré, appuyée de Catherine Miranda, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. Demande d'opinion au conseil de quartier : Diminuer les marges latérales dans le secteur de la rue Léonard

Suite au projet de modification réglementaire de diminuer les marges latérales dans le secteur de la rue Léonard présenté le mois dernier au Conseil, mais où il n'y avait pas quorum à ce moment-là, Maxime Thibeault résume la présentation et fait un tour de table pour connaitre l'opinion du Conseil.

Florence Boies et Rosalie Tohoue suggèrent de limiter l'agrandissement des marges aux maisons unifamiliales et aux jumelés, mais en excluant les immeubles à multi logements.

Résolution CQPSF-26-CA-23

Sur proposition de Rosalie Tohoue, appuyée par Catherine Miranda, il est résolu que le CQPSF approuve le projet de modification réglementaire au Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme, R.C.A.3V.Q. 4, en limitant l'agrandissement des marges aux maisons unifamiliales et aux jumelés, en excluant les immeubles à multi logements.

Adoptée à la majorité

Le rapport de consultation publique sur le site de la Ville en contient tous les détails.

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire de mai 2026 et du compte rendu de la rencontre de septembre 2026

Florence Boies demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal de mai.

RÉSOLUTION CQPSF-26-CA-24

Sur proposition de Catherine Miranda, appuyée de Rosalie Tohoue, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de mai et le compte rendu de la rencontre de septembre tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

5. Période d'information du conseiller municipal

Jean-Luc Lavoie partage quelques points d'information:

- L'activité d'Halloween qui s'est tenue au centre communautaire de Pointe-Sainte-Foy a connu un grand succès.
- Il y aura la réouverture de la cuisine collective au centre communautaire dès le début novembre; le conseiller invite à s'informer des activités à venir via les réseaux sociaux.
- Un arrêt devait être installé au coin des rues Valentin et Gabrielle Vallée, mais ce n'est toujours pas le cas. Le conseiller effectuera un suivi à cet effet.
- En l'absence du maire qui est en mission à l'extérieur, il procédera à la mise à jour des travaux de TramCité sur le terrain en compagnie de son collègue Raymond Poirier.
- Il sera possible de circuler en voiture sur Quatre-Bourgeois de Pie-XII à Duplessis à partir du 27 novembre 2026.
- Il y aura sécurisation de la traverse piétonne à la hauteur du Carrefour de la Pérade sur Quatre-Bourgeois.
- Le parcours 805 transite désormais du côté des boulevards Neilson et Hochelaga. Le conseiller a réitéré la demande pour desservir le secteur plus au nord de Quatre-Bourgeois. Il invite les citoyens qui souhaitent que ce secteur soit mieux desservi par le RTC à en faire la demande à la Ville.
- Le vendredi 6 novembre, il y aura la collecte des denrées par la St-Vincent-de-Paul.
- Il a fait la demande d'un atelier de consultation publique pour le réaménagement de la rue du Campanile.
- Il a appris qu'il y a un projet de réaménagement des terrains de soccer et d'athlétisme au Collège des Compagnons, ce qui permettra d'étendre les heures de sport disponibles pour les élèves et les citoyens.
- Les élus municipaux ont rencontré les nouveaux élus provinciaux afin de pouvoir travailler ensemble à répondre aux besoins des citoyens.

6. Première période de questions et commentaires du public

Un citoyen demande si l'autobus 805 reviendra sur Quatre-Bourgeois dans leur quartier. Jean-Luc Lavoie répond que ce n'est pas dans les plans prochainement, du moins pas avant un an et demi au minimum.

Une citoyenne de la rue du Campanile fait part que la balançoire du Campanile, qui appartient à la Ville, est très populaire auprès des jeunes du Collège des Compagnons. Toutefois, ceux-ci s'y installent en trop grand nombre, s'y balancent de façon dangereuse et crient régulièrement en attroupements. La citoyenne suggère que la Ville remplace la balançoire par une table à pique-nique, car les gens apprécient la venue des étudiants, mais pas les cris et les risques d'accidents.

Florence Boies suggère que les membres en discutent entre les séances pour revenir avec une proposition de résolution.

Un autre citoyen revient sur une demande qu'il avait faite auprès de la Ville pour l'ajout d'un passage piéton sur le chemin Sainte-Foy près du parc Destor en décembre 2022. Il avait reçu comme réponse à ce moment-là que la situation ne le justifiait pas (moins de 100 mètres du feu de circulation). Il a refait la demande dans les derniers jours et a reçu exactement la même réponse. Il s'inquiète des gens qui traversent quand même cet endroit. Il rappelle également que le Conseil avait fait la recommandation en 2024 de faire un marquage aux lignes jaunes à cet endroit, mais que la Ville avait répondu qu'une analyse de comptage de piétons serait nécessaire.

Maxime Thibeault recommande aux membres d'élaborer une résolution à présenter lors de la prochaine séance.

Le même citoyen souhaite que la Ville prenne davantage de mesures pour le droit des piétons, c'est-à-dire que le piéton devrait être la personne qui soit la plus protégée sur la route (mesures de sécurité, limitation de vitesse, amendes pour ceux qui ne priorisent pas les piétons. Il explique que ces mesures permettent de diminuer considérablement le nombre de décès de piétons sur les routes. Il a transmis un document du plus récent droit des piétons en France au conseiller Jean-Luc Lavoie.

Un citoyen suggère que la Ville mette des périodes de stationnement de 60 ou 120 minutes sur la rue Valentin plutôt que des interdictions de 30 minutes variables. Jean-Luc Lavoie explique que les mesures actuelles proviennent du temps où les employés du Ministère du Revenu venaient se stationner sur cette rue et où des vignettes étaient distribuées à des gens du coin qui en faisaient la demande pour un second véhicule. Le conseiller fera toutefois la demande à la Ville pour s'informer de la possibilité d'un stationnement sur rue de 120 minutes.

Un citoyen demande un suivi sur le projet de bibliothèque. Jean-Luc Lavoie répond que les fonctionnaires en sont à documenter le projet en prenant exemple sur la bibliothèque de St-Sauveur et à évaluer les périodes d'ouverture. Un appel d'offre pour le lancement du projet serait envisageable vers la fin 2027. Le citoyen demande pourquoi la bibliothèque ne pourrait pas être jumelée à l'école du Campanile. Le conseiller répond d'abord, qu'il manque déjà d'espaces dans l'école. Ensuite, il précise que comme les besoins scolaires ont priorité sur les besoins communautaires, cela enligne le projet vers un bâtiment détaché pour le financement et une stabilité géographique sur le long terme.

Catherine Miranda questionne le conseiller sur les mesures de circulation à l'intersection Quatre-Bourgeois et De Bourgogne étant donné les travaux : elle considère que le site est très sujet aux accidents. Jean-Luc Lavoie répond qu'il a lui-même fait l'expérience périlleuse de cette intersection et qu'il en touchera un mot à la Ville.

Au nom de la St-Vincent-de-Paul, un citoyen engagé invite les gens de l'assemblée à s'impliquer dans le bénévolat de l'organisme pour la cueillette de dons.

7. Suivi des dossiers et affaires nouvelles

7.1 Table de concertation des conseils de quartier

Il n'y a pas de nouveau à ce sujet.

7.2 Projet de biodiversité

Valérie Poirier étant absente, ce point est reporté à la prochaine séance.

7.3 Sécurité routière – Chemin Saint-Louis

Jean-Luc Lavoie rappelle que la Ville lui avait écrit en 2025 que *les relevés de vitesse indiquaient des vitesses V85 de 56 et 57 km/h selon les endroits sur le chemin Saint-Louis (entre Valentin et Pie-XII) et que ces vitesses pratiquées sont malheureusement légèrement trop élevées pour pouvoir considérer y abaisser la limite prescrite à 40 km/h. Les conducteurs ne changeront pratiquement pas leur vitesse, car l'environnement visuel demeurerait inchangé et on se retrouverait donc avec une vitesse pratiquée située à quelques 16-17 km/h au-dessus de la vitesse prescrite, sans réel moyen d'intervention sur une route collectrice*.
De nouvelles analyses ont toutefois permis d'abaisser la vitesse De Francoeur et le Corbusier à 40 km/h. Un panneau «nouvelle vitesse» a été installé.

Des citoyens font part que la nouvelle vitesse n'est pas respectée ni par les automobilistes ni les autobus du RTC. Claude Céré fait part que le problème se présente notamment aux heures de pointe. Il ne comprend guère qu'une artère comme le chemin St-Louis soit à la même vitesse que la portion de Charest à partir de St-Sacrement. Il souhaiterait que la Ville se dote d'un radar pédagogique qui montre leur vitesse aux automobilistes et enregistre les données.

Une analyse de comptage de véhicules a eu lieu sur le chemin Saint-Louis entre Pie-XII et le Corbusier suite à la demande du conseiller pour abaisser la vitesse. Trois photos radars mobiles sont en place dans le secteur et ils sont placés là où les gens ont fait le plus de signalements de vitesse au 311.

Un autre citoyen fait part que la situation est semblable sur le boulevard Neilson et souhaiterait que la Ville y intervienne également.

M. Claude Ceré a préparé une résolution pour demander à la Ville de Québec l'abaissement de la limite de vitesse à 40 km/h sur le chemin St-Louis entre les rues Pie XII et Le Corbusier.

RÉSOLUTION CQPSF-26-CA-25

- Considérant les données recueillies démontrant que de nombreux automobilistes circulent à une vitesse supérieure à la limite permise sur le chemin St-Louis, soit 50 km/h, à la hauteur de la rue Espéranto;
- Considérant que la limite de vitesse sur le chemin St-Louis est déjà fixée à 40 km/h entre les rues Le Corbusier et Louis Francoeur;
- Considérant que ce secteur est essentiellement résidentiel et qu'il est fréquenté quotidiennement par beaucoup de piétons, de cyclistes, de familles;
- Considérant que sur le côté nord du chemin St-Louis dans la partie qui est actuellement à 50 km/h, il n'y a pas de trottoir entre les rues Pie XII et du Libraire mettant ainsi davantage à risque les résidents de cette partie;
- Considérant les préoccupations exprimées par les résidents quant à la sécurité des usagers vulnérables et à la qualité de vie dans le quartier;
- Considérant que le chemin St-Louis est de plus en plus utilisé comme voie de transit entre les ponts de Québec et le secteur de Cap-Rouge/St-Augustin, entraînant une augmentation du volume de circulation et de la vitesse des véhicules;
- Considérant l'importance de mettre en place des mesures favorisant le ralentissement de la circulation et l'amélioration de la sécurité routière;

Sur proposition de Florence Boies, appuyée de Claude Céré, il est résolu que le Conseil de quartier de Pointe-Sainte-Foy demande à la Ville de Québec d'abaisser à 40 km/h la limite de vitesse sur le chemin St-Louis, entre les rues Pie XII et Le Corbusier et que la Ville prenne les moyens nécessaires, dont l'installation d'un radar pédagogique mobile ou de bollards flexibles,

pour que soient respectées la limite de 40 km/h entre Pie XII et Louis Francoeur afin d'améliorer la sécurité des résidents, des piétons et des cyclistes qui fréquentent ce secteur.

Adoptée à l'unanimité

Claude Céré invite les citoyens à se procurer une affiche pour inviter les automobilistes à ralentir.

7.4 Réaménagement du parc du Campanile

Ce point a déjà été abordé par Jean-Luc Lavoie précédemment.

8. Affaires internes

8.1 Élection du poste de trésorier

Maxime Thibeault explique que puisque Diana Polovei a quitté, le Conseil doit maintenant nommer une nouvelle personne à la trésorerie. Comme il n'y a de personnes d'intéressées à ce poste ce soir, le point est reporté à la prochaine séance.

8.2 Formation de comités de travail

Maxime Thibeault invite les membres à former des comités pour travailler sur les différents sujets qui ont été notamment discutés ce soir.

8.3 Mise à jour du plan d'action

Maxime Thibeault explique que ce serait le bon moment pour mettre à jour le plan d'action du Conseil afin d'avoir accès aux différentes subventions de projets de la Ville.

8.4 Changement de poste du conseiller à l'interaction citoyenne

Maxime Thibeault fait part que sa collègue Rayane Baïtiche prendra la relève de l'accompagnement du Conseil dès le mois de décembre.

9. Correspondance et trésorerie

8.1 Correspondance

Il n'y a pas d'intervention.

8.2 Trésorerie

RÉSOLUTION CQPSF-26-CA-26

Sur proposition de Florence Boies appuyée de Catherine Miranda, il est résolu de verser 150$ à Kathleen Breault pour la rédaction du compte-rendu de septembre ainsi que 150$ pour le procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

Autorisation des dépenses

RÉSOLUTION CQPSF-26-CA-27

Sur proposition de Florence Boies, appuyée de François Monnou, il est résolu de verser 41$ à Sarah Sanchez pour le remboursement des frais de mise à jour annuelle du Conseil au REQ.

Adoptée à l'unanimité

10. Divers

Sarah Sanchez propose la tenue d'une séance de travail hors assemblée en décembre, afin de travailler sur le plan d'action et les sujets qui intéressent les membres.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée à 21h15.

Procès-verbal rédigé par Kathleen Breault, révisé par François Monnou et Sarah Sanchez.

_____ _____

Sarah Sanchez, présidente François Monnou, secrétaire